

1624, seigneur de Vaugelas et baron de Péroutes, possessions qui lui étaient léguées par le testament d'Antoine Favre.

« La seigneurie de Vaugelas, dit M. le curé Blanchon, qui a bien voulu le relever pour nous sur un titre de l'époque, était un petit fief, situé sur la commune de Meximieux, composé de :

« 1° Une maison haute et basse, écurie, fenièrre, bûcher, cour, clos, jardin et pré, au lieu appelé *de Vaugelas*, de la contenance en jardin d'une bicherée de semailles (5 ares 50 centiares), et en pré de six sesterées (189 ares 93 centiares), qui se confinait le tout au grand chemin de Loyes et de Péroutes (route impériale de Lyon à Genève) de bize; à un autre chemin tendant de l'église Saint-Apollinaire à Charnoz, du matin, aux terres appelées de Preynel, de vent, au pré de la Billioustia appartenant aux chanoines de Meximieux, de soir;

« 2° D'une terre chenevière de la contenance de trois bicherées, close de ses quatre haies, située au matin, et à côté de la maison de Vaugelas, le chemin entre deux;

« 3° Une autre petite maison, située au mas de la Chanodièrre, proche la croix de Vaugelas, joignant le chemin de Loyes à Péroutes, de vent; la place dépendant du dit Vaugelas, ci-après confinée, du matin;

« 5° Trois parcelles de vigne, contenant les dites trois parcelles vingt quatre ouvrées (84 ares 41 centiares), situées ès vignobles de Saint-Jean;

« 4° Une terre chenevière, joignant ladite petite maison, contenant environ une bicherée, jouxte le chemin de Saint-Apollinaire à Charnoz, de matin;

« 6° Un pré situé au bas dudît vignoble de Saint-Jean, clos de ses quatre haies, contenant deux sesterées (63 ares 31 centiares);